pied, un escadron et demi du train des équipages.

La partie B comprend par le chef de bataillon Niol, du 43e, sera composée des 2e et 3e bataillons du 43e et d'un demi escadron de chasseurs à cheval.

La manœuvre générale est placée sous le commandement du colonel de Benoist.

Dispositions particulières.

Les troupes du parti B... devront être réunies en deçà de la porte des Postes, le long du rempart, à cinq heures et demie du matin.

Les troupes du parti A... devront être réunies sur le même emplacement, à sept heures.

Ces dernières rendront le manchon blanc.

Dispositions générales

Les troupes prenant part à la manœuvre devront emporter un repas froid et les chevaux une demi-ration d'avoine.

Chaque homme d'infanterie sera pourvu de dix cartouches et chaque homme de cavalerie de cinq.

LE NORD

Lezennes. — Depuis quelque temps, M. Armand Delcroix, 60 ans, demeurant à Lezennes se plaignait des mauvais traitements dont il était l'objet de la part de son fils Henri, 18 ans, tonnelier.

Dans la nuit du 16 au 17 courant ce dernier pénétra dans la chambre de son frère Charles, en passant par la fenêtre et s'empara d'une somme de 28 fr. 50 ainsi que d'une montre en argent estimée une trentaine de francs.

La gendarmerie, averti du fait se rendit sur les lieux et procéda à l'arrestation de Henri Delcroix.

La Bassée. — Dimanche dernier, jour du festival, au moment où toutes les sociétés étaient réunies dans la rue de Lens pour la revue en défilé, M. Henri Martel, 20 ans, garçon d'hôtel à Lens s'est signalé d'une manière toute particulière en agissant après une demi-heure de course folle et au péril de sa vie, un cheval effréné qui s'était emporté qui aurait pu causer les accidents les plus graves.

M. Martel a déjà à son actif deux actes de dévouement.

DOUAI

Anhers. — Une bande de voleurs a pénétré la nuit dernière, chez M. Cyrille L..., charcutier sur la place, en passant par un vasistas. Rien n'aurait pour une trentaine de francs de marchandises.

Ils ont opéré de même chez M. André Delbauve, où ils ont pris un jambon; chez Mme veuve Lefebvre, horloger, rue de l'Union, il ont pratiqué un trou dans le volet; mais ils ont dû prendre la fuite car ils ont été surpris.

Vieux Condé. — La musique de Vieux-Condé s'est rendue, dimanche dernier, au festival d'Abscon, où elle a remporté un brillant succès d'audition. Cette nouvelle n'est pas faite pour nous surprendre étant donné les antécédents de cette nombreuse et vaillante phalange artistique.

Cependant la population de Vieux-Condé exprimera un regret : celui de n'avoir pas entendu un seul morceau exécuté à Abscon. Il lui semble, en effet, qu'à la veille d'une sortie ou d'un concours, la dernière répétition générale devrait avoir lieu en public, sur la Grande Place, plutôt que dans l'enceinte de la sucrerie Hanbourdin où seule sont admis les familiers du président.

Allons, M. Emile, soyez un peu moins dénicrate en paroles et faites de la bonne et saine popularité quand l'occasion s'en présente à vous.

Vous ne voulez pas avoir le mérite de l'initiative : on est bien obligé de vous donner un coup d'épaule.

Douai. — Alexandre Bucq, 40 ans, garçon boulanger chez M. Moreau-Hamart, rue Thiers, a été arrêté pour avoir volé divers objets à son patron.

Il avait vendu des marchandises à Deloffre Hippolyte, garçon boulanger, rue Croix-Ste-Marie, en lui disant qu'il avait une boutique d'épicerie, à Cambrai.

CAMBRAI

Voir. — Des vols de linge ont été commis au faubourg de Paris, chez M. Plavinage Henri, maréchal ferrant et débitant, rue de Rumilly, et chez Mme veuve Plavinage-Delcro x, rue de Cédecœur 9.

Auteur inconnu.

Wambaix. — Les basses cours de M. Lefebvre Alexis et Desailly, cultivateurs rue de l'église ont été dévalisées pendant une des dernières nuits.

Honnechy. — Mardi le garde-champêtre Gaverlaux aidé de deux citoyens a arrêté deux jeunes vagabonds Sermon Charles et Renaudeau Paul, de Paris, qui venaient de s'emparer d'un cheval, dans la pâture de M. Laisne.

Selvigny. — M. Chodin, cultivateur, 70 ans, qui faisait passer d'une pâture dans une autre une bande de vaches, a été assailli par un jeune taureau, qui le a blessé la colonne vertébrale d'un coup de cornes.

La mort a été presque instantanée.

AVESNES

Le Quesnoy. — Jeudi matin, à trois heures, un incendie s'est déclaré dans le magasin de M. Hégoin, grand marchand de charbon de bois. Aussitôt l'alarme donnée, les pompiers sont arrivés au pas de gymnastique ainsi que le détachement du 145e de ligne. En quelques heures on a eu raison de l'incendie. Les pertes sont évaluées à 7,000 francs. Il n'y a pas d'assurance.

DUNKERQUE

La défense mobile de nos côtes

Jeudi après-midi, vers 4 heures, le bateau-torpilleur 152, commandant M. de Périnelle-Dumay, opérait son entrée dans le sas du bassin du Commerce de Dunkerque, venant de Boulogne.

Peu après, le torpilleur Edmond-Fontaine, commandant M. de la Croix des Cressaines, qui avait dû rejoindre en peu au marche à cause d'une légère avarie de machine, survenue en route : une glissière avait rougi dans les fourneaux, opérait son entrée également, escorté du torpilleur 66, commandant M. de Douy le-Maillefeu.

A bord du 152, se trouvait M. Richard d'Ashong, capitaine de frégate, commandant en chef de la Station des torpilleurs et qui a son guidon hissé à bord de la canonnière la *Flamme*.

Mardi prochain, toute la petite division repartira en rade de Dunkerque où de curieuses attaques de nuit s'effectueront : branle-bas de combat général, etc., et projection à la lumière électrique.

Nos pêcheurs d'Islande. — MM. Vencent et Lommens viennent de recevoir une lettre du capitaine de leur goélette *Glanusse*.

Cette lettre est datée du 7 mai et a été remise à un bateau de pêche anglais au large des côtes d'Islande.

Le capitaine Gandin signale que la pêche a été médiocre durant le mois d'avril à cause des vents du large qui ont vivement contrarié nos pêcheurs.

A ce moment où il donnait ces nouvelles à ses armateurs, c'est-à-dire le 1er mai, le temps devenait plus propice et le poisson commençait à donner.

Le capitaine ajoute qu'il n'a connaissance d'aucun sinistre.

Chronique maritime. — Le st. anglais *Knight-Commander*, est passé le 16 mai à Gibraltar, allant de Bombay à Dunkerque, ayant à bord : 6,187 balles coton ; 30,000 sacs graine de lin ; 38 000 sacs graine de navette ; 798 sacs graine de moutarde et 10,000 sacs graine de pavot, pétando le 23 courant.

— Le st. anglais *Rialby*, venant de Bombay, est entré dans Ravenscort et Dunkerque, le 16 courant après-midi. Il est porteur de 400 balles coton 31,978 sacs graine de lin, 39,978 sacs graine de navette.

— Le st. anglais *Provençal* est arrivé à Dunkerque le 18 mai, venant de Buenos-Ayres avec diverses marchandises.

Chasse. — Hier, le jeune Gadeyne Jules, 17 ans, manœuvre de maçon, est tombé d'un échafaudage, d'une hauteur de 4 mètres et s'est fait une foulure au genou gauche.

Dépôts des poudres de nitrate. — Jeudi matin, par le train de 6 heures 22, les deux individus arrêtés pour vols d'énormes quantités de nitrate, *Grandval* et *Delmotte*, quittaient la gare de Dunkerque escortés et accompagnés de deux gendarmes qui les conduisaient à Douai.

Leon-Plage. — Un incendie a complètement détruit un hangard, qui renfermait de la paille, des foins, des hariotes, des pommes de terre et quelques outils.

Ce hangard appartenait à M. Adonis Palin, carnalier. Les dégâts causés s'élèvent à environ 450 fr. ont couverts par une assurance.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Rixe. — Une rixe très grave s'est produite hier rue d'Amiens, entre Henri Delaël, 37 ans, journalier, et Alexis Cramet, 28 ans, garçon boulanger.

Delaël a reçu de nombreuses blessures assez graves pour nécessiter son transport d'urgence à l'hôpital.

Alexis Cramet, de son côté, a le poignet foulé. Il est entré, lui aussi, à l'hôpital.

Procès-verbal a été dressé à la charge des deux adversaires.

Le concours de gymnastique — Le concours de l'association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais promet d'être des plus brillants.

Non seulement les Sociétés les plus renommées — les sociétés centrales — y ont envoyé leur adhésion, mais les prix affluent de tous côtés

Parmi les plus remarquables, citons celui offert par la corporation des cafetiers et limonadiers d'Arras. C'est une ch rmante réduction du *David après le combat*, de Mercier. Tout le personnel s'arrêtera devant la vitrine de la chemisierie Milot, place du Théâtre où se trouve exposé cet objet d'un goût bien sûr et plein d'avenir, nous en sommes persuadés.

Ce sera le prix de prédilection du président M. Massy promoteur de la souscription.

Les gymnastes se disputeront peut être des prix plus importants, mais ils n'en gagneront certainement pas de plus artistique.

BÉTHUNE

Caucourt. — Dans la nuit de dimanche à lundi, *on a volé neuf poules dans la basse-cour de M. Aimé Delattre*, cantonnier à Caucourt.

Noeux-les-Mines. — Une rixe a eu lieu lundi matin, au moulinage de la fosse n° 1 des mines de Noeux, entre deux ouvriers, Lucien Phen, 26 ans, et Jean-Baptiste Warlinez, 28 ans. La gendarmerie a fait une enquête sur cette affaire et dressé procès-verbal aux deux lutteurs, ainsi qu'à deux autres ouvriers, J. B. Hanne ouche, 23 ans et Ch. Hannedouche, 26 ans.

Hermin. — Dans la nuit de lundi à mardi, un incendie a détruit complètement une petite maison appartenant à M. Joseph Damette.

Pertes : 1,000 francs. Il y a assurance. Cause inconnue.

Auchel. — M. Augustin Gallet, 30 ans, ouvrier aux mines de Marles, a eu le pied gauche écrasé à la fosse n 3, puits St-Firmin, veine Delrée, étage 320.

Drocourt. — Mercredi matin, un ouvrier mineur, M. Victor Noel, a eu la cuisse droite fracturée, à la Fosse des mines de Drocourt.

Lespesses. — Le maire de Lespesses, M. Henri Corniaux, vient d'être suspendu de ses fonctions, par un arrêté préfectoral du 6 mai.

M. Corniaux a déjà été condamné plusieurs fois en police correctionnelle. De plus, le 22 avril dernier, jour du conseil de révision, à Norrent-Fontes, étant dans l'exercice de ses fonctions, il s'est trouvé en état complet d'ivresse.

SAINT-OMER

Arques. — Des malfaiteurs sont entrés dans le magasin de M. Lepoutre, rue Neuve, s'est passé un carreau de la vitrine et ont dévalisé le comptoir et pris du sucre et des oeufs qu'ils ont mangés près de là.

Sur le comptoir ils ont écrit à la craie « à quatre on n'a pas peur. »

— Une génisse appartenant à M. Clément Canlers a été tuée hier par la foudre dans le marais d'Arques.

CALAIS

Chien enragé. — Jeudi matin entre 6 et 8 heures, un chien de chasse a laissé de nombreux et présentant tous les symptomes de la rage, à parcourir plusieurs quartiers de la ville, renversant et mordant tous ces compagnons. Poursuivi par plusieurs agents, l'animal a réussi à s'enfuir dans la direction de Coulogne. Une dizaine de chiens mordus ont été abattus sur le champ par ordre de la police.

Spasmes et Vapeurs

C'est maladies féminines qui se manifestent par des symptômes bizarres : règles irrégulières, tristesse, surexcitation, défaillances, pâles couleurs, etc., doivent être attribuées à un état maladif du système nerveux, prenant sa source dans une altération du sang. Il est alors indispensable de dépurer, de rafraîchir, de clarifier le sang en employant le Rob Leclhaux (aux jus d'herbes). Cet incomparable dépuratif végétal chasse la bile, les glaires, les humeurs, renvois aigres ou acides ; supprime les mauvaises digestions, l'échauffement, les maux de tête, migraines, bouffées de chaleur, vertiges, évite ou détruit la constipation et rétablit aussi l'équilibre normal de toutes les fonctions sans lequel il n'y a pour les femmes ni tranquillité, ni santé, ni beauté.

Les femmes doivent être avec attention l'intéressante étude sur la régénération du sang (4e édition), que M. Leclhaux, harmacien-chimiste à Rouen, envoie gracieusement à ceux qui la réclament. Après l'avoir lue elles demanderont avec confiance franco 3 flacons du Rob Leclhaux pour 12 fr. ou de 6 flacons contre 21 francs.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Oriol, rue Esquermoise, 60 ; Fanyau ; Donte et Cie Cossaire ; Pharmacie centrale Gobert et Cie.—

A Tourcoing : Gaillard ; Vannoeuhille. — A Valenciennes : Sal'n-Boulet. — A Fresnes : Berrier.

Avantages de la cuisine au gaz. — La développement pris dans ces dernières années par la cuisine au gaz, réclame pour cette partie si intéressante du chauffage par le gaz, une place prépondérante.

Grâce à l'usage, les préventions existant autrefois sur la cuisine au gaz ont complètement disparu et tout le monde est aujourd'hui convaincu que la cuisine au gaz ne communique aucun goût désagréable aux aliments et ne répand de mauvaise odeur dans la pièce que quand on néglige l'entretien des brûleurs.

La régularité du chauffage au gaz, la facilité avec laquelle on lui donne toute intensité désirable, l'absence de toute trace de malpulsion lui assurent aujourd'hui la préférence pour la cuisine.

On peut se rendre compte des prix de revient de la cuisine au gaz par l'examen de quelques résultats que nous donnons ci-après d'après lesquels la dépense argent est calculée en comptant le gaz 0 fr. 15 le mètre cube, prix du gaz de chauffage à Roubaix.

Voici d'abord quelques mesures exécutées avec un petit fourneau portatif composé d'un brûleur à double couronne et d'une grillade rôtissoire :

Déjeuner de 2 personnes

Pommes de veau sauté
Poularde de bare
Café

AU PETIT PARIS

14, Grande-Rue — ROUBAIX — Grande-Rue, 14

PRÈS DE LA GRANDE PLACE

SPÉCIALITÉ DE

Lingerie, Bonneterie, Chemiserie, Trousseaux et Layettes

SAISON D'HIVER

Pantalons fin ette, enfant, depuis.	0.45	**Tabliers** blancs et couleurs, dep...	0.75
» dames, depuis.	1.25	**Tabliers** noirs et couleurs, depuis...	0.95
Chemises filettes, depuis.....	0.90	**Bas** laine pour enfants.....	0.60
» dames, depuis.....	0.90	**Caleçons** anglais, p. hommes, dep.	3.60
Jupons feutre, dames, depuis.....	2.95	**Camisoles** anglaises pour hommes, depuis.....	3.60
» flanelle, depuis.....	5.50	**Chaussettes** laine, depuis.....	0.50
Pantalons flanelle, depuis.....	2.95	**Gilets** de chasse, depuis.....	3.50
Chemises de nuit, finette, depuis..	4.95	**Mouchoirs** blancs, pour hommes en dames.....	2.95
» » filettes, depuis.	3.75	**Mouchoirs** pour fêtes, avec initiales, la douzaine.....	3.50
Flanelle pour dames, festonnée...	1.60	**Mouchoirs** pour fêtes, ourlés à jours, la douzaine.....	7.90
» pour filleites, depuis.....	1.25	**Mouchoirs** pour fêtes, ourlés à jours, la douzaine.....	10.80
Peignoirs finette, p dames, dep.	3.95	**Mouchoirs** pour fêtes, ourlés à jours, la douzaine.....	18 »
Matinées finette, »	2.45	**Chemises** blanches p hommes, dep.	3.75
Bas laine, pour dames, depuis.....	1.35	» » sur mesure...	5.50
Doublettes toutes nuanc. en feutre	5.95	**Chemises** de nuit, pour hommes en finette, depuis.....	3.50
Capotes toutes nuances en feutre.	2.75	**Chemises** de nuit, brod. russe, dep.	3.50
Bonll ettes crême, entièrem. brod.	6.50	**Ceintures** Cravates, Mouchoirs	0.50
Capotes crême, entièrem. brodées.	1.50	Seul dépositaire de la **Cravates à 3 têtes.** La tête se lève et se remplace par une autre.....	2.50
Pellisses crême, entièrem. brodées.	8.95	**Faux-cols** toutes formes depuis...	3.50
Jolie Pelisse à coins brodés, guirlande de broderie faisant le tour de la Pelisse, article valant 35 francs, vendu.....	19 »		
Robes de baptême, depuis.....	3.95		
Blouses de baptême, depuis.....	1.50		
Bonnets de baptême, voilettes, bavettes, etc.			

Cretonne, Nansonk, Brillanté, Shirting, Piqué, Rideaux, Taies d'oreillers, Draps de lits en toile, depuis 17 fr. 50 la paire, Draps en coton, Serviettes de table et de toilette, Torchons, Tabliers de cuisine bleu et cotonnade, Tabliers blancs de bonne et de nourrice, etc., etc.

PRIX FIXE INVARIABLE

Il sera offert à chaque acheteur un magnifique CADEAU, ainsi que des JOUETS aux enfants

Dépense ; en gaz	150 litres
» en argent	2 c. 1/4

Déjeûner de 1 personne

Omelette
Pieds Ste-Menehould
Café

Dépense : en gaz	203 litres
» en argent	3 cent.

Déjeuner, 2 personnes

4 œufs au beurre noir
1 filet grillé (430 grammes)
Café

Dépense. en gaz	240 litres.
— en argent	3 centimes.

Déjeuner, 2 personnes

4 côtelettes de mouton
Pommes de terre sautées
Café

Dépense : en gaz	310 litres.
— en argent	4 centimes 1/2.

Déjeuner, 3 personnes

Soupe au gratin
Poulet sauté
Café

Dépense : en gaz	397 litres.
— en argent	4 centimes 1/2.

Choucroute garnie

Composition : Choucroute désalée et égouttée	2k.500
— 3 saucisses (ensemble)	0k 250
— 1 cervelas	0k 100
— Lard fumé	0k.225
— Graisse	0k.225
— 1 litre bou llon gras-yant	0k 950
— 1/4 litre de vin blanc pe-sant	0k.200
Total en poids	4k 275

Cuisson à feu doux

Temps, 6 heures —	Gaz, 605 litres — Argent, 0 fr.90.

Soit 0 fr. 01 1/2 cent. par heure.

Poissons

Composition :	Maiet pesant 1 kil. 310.
—	1 litre de vin blanc.
—	1 litre d'eau.
—	1/4 litre de vinaigre.
—	Et légumes.

Temps, 35 min.; gaz, 165 litr.; Dép. 0 f. 02 1/2.

Rôts

Un gigot de mouton pesant 2 kilos 420.

Temps, 1 h. 7 m. ; gaz 664 lit. ; dép. 10 cent.

Chaleur utilisée en même temps ; 5 lit. d'eau portés de 24° à 48

Temps	30 minutes.
Dépense : en gaz	546 litres.
— en argent	7 cent. 1/2.

Déjeuner (2 personnes)

Perdreau rôti
4 œufs sur le plat
Café

Dépense : en gaz	247 litres.
— en argent	3 cent. 1/2.

Dîner (3 personnes)

Soupe à l'oignon
1/2 lapin gibelotte ; veau rôti (3 litres)
Café

Dépense : en gaz	750 litres.
— en argent	11 cent.

Dîner (3 personnes)

Potage julienne
Filet de bœuf (1 kil. 310) ; macaroni au gratin
Café

Dépense : en gaz	700 litres.
— en argent	10 cent. 1/2.

Dîner pour 4 personnes

Potage macaroni ou parmesan
Bouf mode (1 k. 500); lard, dindé de veau, etc. 0 kilog. 350. — Poulet rôti. — Café.

Dépense en gaz	762 litres
» en argent	11 centimes 1/2.

Nous complétérons ces résultats par d'autres trouvés en opérant sur des quantités plus grandes et que nous empruntons à un ouvrage de M. Germinet sur le chauffage au gaz.

Pot au feu

Composition : bœuf (2 morceaux) 2 kil.080
8 litres d'eau et de légumes

Durée de la cuisson	50 minutes
Dépense en gaz	516 litres.
» en argent	12 centimes.

Dinde rôtie

Durée de la cuisson	1 h. 30 minutes
Dépense en gaz	850 litres.
» en argent	12 centimes 1/2

Grillades

5 côtelettes de mouton pesant ensemble 0k.570

Durée de la cuisson,	45 minutes
Gaz 125 litres.	Dépense 0 fr. 018 m.

Patisserie au four

Un savarin : durée de la cuisson, 40 minutes

Dépense en gaz	570 litres.
» en argent	8 cent. 1/2

8 madeleines, durée de la cuisson 35 minutes

Dépense en gaz	337 litres.
» en argent	5 centimes

Nous ajouterons avant de passer à l'examen des principaux appareils employés, que l'usage du gaz comme agent culinaire et les services qu'il peut rendre comme tels viennent d'être sanctionnés par les écoles et cours de cuisine nécessitant d'après, si notamment par l'école professionnelle de cuisine, rue Bonaparte, qui l'emploient constamment dans leurs leçons et conférences pour les démonstrations.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 19 Mai

Dans son audience d'hier le tribunal présidé par le président Bois p r M. Martin, le nouveau vice-président a jugé les affaires suivantes :

ROUBAIX

Suite de coups. — La nommée Louise Delmotte, piqueuse, dont nous avons parlé de la comparution en correctionnelle dans notre compte rendu de jeudi dernier, est revenue à l'audience d'hier. On sait que cette fille est inculpée de coups envers Mlle Marie Cauller, servante à Roubaix, coups ayant occasionné l'avortement de cette dernière.

La tribunal, après audition des témoins, condamne la prévenue à vingt-cinq francs d'amende.

Vol de montre. — Il y a quelques jours, la nommé Charles Dansette, 26 ans, tisserand à Roubaix, vola au préjudice d'un de ses camarades d'atelier, M. Liévens, une montre d'une chaîne en or, d'une valeur de cent dix francs.

Le tribunal l'a condamné hier à quatre mois de prison.

ANNŒULIN

Un monstre. — Le nommé Augustin Boutel, 40 ans, attirait dans sa chaumière, deux petites filles âgées de quatorze ans, et se livrait sur elles à des actes honteux.

Ce triste individu ayant été arrêté a comparu hier en correctionnelle et il s'est entendu condamner à six mois d'emprisonnement.

Me Courant.

Cour d'Assises du Nord

La prochaine session

La chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Douai a renvoyé devant la Cour d'assises du Nord, pour deux faits de tentative de meurtre, les affaires suivantes :

Tentatives de meurtre et de vols qualifiés au presbytère de Saint-Martin d'Esquerchemes : François Kerbhove, âgé de 22 ans, né à Marcq-en-Barœul, ouvrier boulanger, sans domicile fixe ; Alphonse Guépin, né à Ferrière-la-Grande, forgeron, sans domicile fixe ; Georges Calliez, 27 ans, né à Roubaix, sans profession ni domicile.

L'affaire des nitrates à Dunkerque. — Victor Grandval, 34 ans, employé de commerce à Dunkerque et Jules Delamotte, 29 ans, négociant à Coudekerque-Branche, inculpés de vols qualifiés et de complicité.

Tentative d'assassinat. — Georges Veigha, 32 ans, garçon boulanger à Roubaix.

Coups et blessures volontaires ayant occasionné la mort sans intention de la donner. — Florentin Dhaze, 34 ans, né à Mouscron (Belgique).

Vol. — Désiré Gerd, dit Henri, 23 ans, sans profession, demeurant à Eth.

Attentats à la pudeur. — César Desfrennes, 33 ans, né à Wattrelos, journalier à Roubaix, — Antoine Roelens, né à Roubaix, 62 ans, tisserand à Ronbq.

Contrefaçon de monnaie étrangère et émission de ces monnaies. — Jean Hoigaerts, 22 ans, ouvrier peintre, né à Seraing (Belgique), sans domicile fixe ; Jules Durand, dite Jeanne, veuve Martin, 40 ans, née à Nantes, ayant demeuré en dernier lieu à Valenciennes.

Tribunal correctionnel de Dunkerque

Audience du 18 Mai

Une seule affaire est appelée, c'est celle de Warnier, arrêté dimanche soir, rue des Capucins dans un état d'ivresse. Warnier est condamné à 10 jours de prison et 5 francs d'amende.

Tribunal correctionnel d'Avesnes

Longevelle Francois, 29 ans, laminoir à Hautmont, vol, 6 jours d'emprisonnement, avec bénéfice de la loi Bérenger. — Vandenande Jean, 20 ans, laminoir à Hautmont, vol, 6 jours d'emprisonnement, avec bénéfice de la loi Bérenger. — Léonard Gustave, 20 ans, garçon brasseur, à Louvroil, vol, 15 jours.

— De Cagny Ernest, directeur-gérant du journal la *Première*, de Maubeuge, introduit à la loi sur la presse, 5 francs d'amende.

Le VIN de BANYULS-TRILLES

peut être pris indifféremment avant ou *après* le repas. Dans le premier cas, il constitue un désaltérant très agréable et hygiénique.

Dans le second, c'est le meilleur tonique que l'on puisse prendre.

Toujours l'apéritif et le fortifiant par excellence exceptionnellement recommandé d'ailleurs par les célébrités médicales.

DANS TOUS LES CAFÉS

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

Nouvelles à la Main.

M... est furieux contre son patron :

— Ah ! je lui ai écrit une lettre à cheval, je l'assure, dit-il à son ami.

— Et comment a-t-il pris la chose ?

— Il m'a mis à pied.

*

Le petit baron est allé passer vingt-et-un jours aux eaux de Tartempion-Bad.

— Qu'est-il arrivé ?

— Un ami le rencontre sur le boulevard :

— Eh bien ? comment vient-vous maintenant ?

— Toujours la même chose.

— Ces eaux ne vous ont donc rien fait ?

— Si ! Elles m'ont fait... dépenser vingt-cinq louis !

Brule-Maison.

ANÉMIE — **FER QUEVENNE**

KERMESSES

21 mai — Faubourg de Valenciennes (Lille), Canteleu, Emmevelin, Chéreng, Croix, Flers, Mouchin, Quesnoy-sur-Deûle, Roncq, Saint-André (extra-muros), Wattignies.

PETITE CORRESPONDANCE

Un lecteur Valenciennois. — Un abonnement de six mois au *Progrès*. — MM. Oui, parfaitement.

M.M. — Samedi à pareille heure. — *V. Lorain.* Ce n'est pas vrai. — *A. B. C. S.* A 500 francs.

Le Facteur.

Etat-civil de Roubaix

Du 18 mai

Naissances. — Madeleine Gadey, rue Bernard. — Yvonne Bihaut, rue Pierre de Roubaix. — Palmyre Lagory, de Lille, rue Fontenelle. — Dernier boulevard Belfort. — Célina Halsbenghe, rue de Tunis.

Décès. — Madeleine Decannière, 2 ans, rue Malplaquet. — Carton, présentée sans vie, rue Mimosa. — Théodore Desmarty, 27 ans, rue de la Balance. — Léon Nuytten, 11 ans, Grande-Rue. — Jeanne Bierlick, 2 ans, rue de la Paix. — Dorothée Vandenbroucke, 48 ans, rue de l'Industrie. — Charlemagne Boyl, 2 ans, rue de Fort. — Mathilde Vanreyessen, 47 ans, rue de l'Epeule. — Rosalie Vandenbroucke, 75 ans, rue Thiers. — Georges Leigue, 4 ans, boulevard Mulhouse.

Mariage. — Ernest Hilaire Dedecker, cordonnier, 24 ans, rue Lacroix, et Céline Vanzeele, 21 ans, rue Lacroix.

Etat-civil de Tourcoing

du 18 mai

Naissances. — Gabrielle Lambin, rue Victor Hugo. — Georges Bonte, rue d'Alsace. — Jules Vandepoele, au Hallot. — Arthur Desmarquoy, rue de la Bimbale. — Fernand Loquet, rue du Blanc-Seau.

Décès. — Aimée Dutel, 21 ans, couturière, rue de Calais. — Paul Lys, 1 mois, rue de Sans-Souci. — Achille Vandenbroucke, 2 ans, rue Potente. — Silas Vanhoenacker, 6 mois, rue de la Fin de la Guerre. — Jules Dupont, 1 mois, rue Fin de la Guerre. — Pierre Delahousse, 80 ans, rentier, rue de l'Est.

Etat-civil de Wattrelos

Du 11 au 18 mai

Naissances. — Blanche Vanesnoo, Touquet. — César Tiquet, Vieille-Place. — Louis Vandenbroucke, Vieille-Place. — Henri Delmarquette, Beaucourt. — Marie Vandenbeele, Sapin-Vert. — Joseph Dumilliard, Saint-Liévin. — Yves Hollart, Grimonpont. — Anna de De Marqt, Drûmier. — Cyrille Delattre, Crétinier. — Valentine Mercier, Saint-Liévin. — Jeanne Duvillez, Serlo. — Germaine Hochepied, Saint-Liévin. — Alfred Hermant, rue Nagrier. — Jules Rasquaet, Grimonpont. — Elise Bouvenie, Breuil. — Hélène Vanparys, rue du Moulin. — Julien Pilate, Crétinier.

Décès. — Germain Vanneuville, 2 mois 1/2, Hozarde. — Marie Leclercq, 31 ans 2 mois, usine gère, Place. — Celina Daveney, 27 ans 8 mois, soignonnante, Martinoire. — Marie-Thérèse Deloumy, 61 ans 8 mois, marchande de légumes, Petit-Tourcoing. — Louis Casiel, 22 ans 6 mois, appréteur, Crétinier. — Albert Vexan, 3 mois 1/2, rue du Congo. — Denis Vanden Buleke, 62 ans 6 mois, chauffeur, Crétinier. — Louis Codron, 60 ans 3 m., ébénniste, Sartel. — Berthe Vanzeeje, 14 mois, Sartel.

Mariage. — Eugène Jules Hennebicq, 22 ans, dessinateur, et Marie Plouvier, 23 ans, dessinatrice. — Alexandre Lagrou, 20 ans, charron, et Ernestine Dervel, 22 ans, ouvrière, rue Anthyme Stans, rédacteur de journaux, et Maria Dufomont, 24 ans, sans profession.

Publications de mariage. — Entre : Albert Barvaux, 38 ans, journalier, et Eugénie Eyrick, 28 ans, soigneuse. — Henri Dendoncker, 29 ans, fileur, et Marie Vanlaeqenberg, 21 ans, lochineuse.

Change et Fonds publics

J. BULTÉ

35, rue Neuve, à ROUBAIX

Achète et vend à terfeit au comptant tous titres cotés.

Reçoit en garantie ainsi leur échéance les coupons détachés coupés et officiellement connus.

Renseigne gratuitement sur toutes les valeurs ainsi que sur les titres français et étrangers.

ORDRES DE BOURSE

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 18 mai 1893.

Les premières cotes de Londres arrivent en reprise et plus fermes. Les valeurs de spéculation parcs faibles persistante des places allemandes. Sur notre marché la fermeté persiste.

Le 3 0/0 s'avance à 97.15.

Le 4 1/2 reste sans mouvement à 106.

L'Italien regagne péniblement le cours de 92.

L'extérieur d'Espagne est un peu meilleur aujourd'hui à 63 3/16, mais ce mouvement de reprise ne saurait continuer vers la hausse du change à 17 0/0.

Le Portugais s'améliore à 21 1/2.

Le gouvernement, dans son projet de budget, n'impose pas de nouvelle réduction au coupon de dette, mais on craint que ce ne soit que partie remise.

Les Sociétés de crédit restent sur leurs cours de la veille.

Le change de France passe à 3.930.

La spéculation à la baisse, malgré tous les efforts ne parvient pas à entamer le cours du Crédit Foncier qui se tient fermement à 1265.

Le Comptoir National d'Escompte, retour à 485 par la pénurie des transactions, ne peut tenir à reprendre le pair qu'il cotait avant son coupon.

Le Crédit Lyonnais cote 742 il doute en ce moment, de conclure avec un établissement de Lille, la conversion de plusieurs emprunts de cette ville.

La Société Générale a présenté pour le mois d'avril un bilan satisfaisant. Ses actions se traitent à 470.

Les obligations 3 0/0 des Immeuble de France, sont demandées à 267.

Les 4 1/2 à 470.

On sait que ces titres regagnent glorieusement leur coupon en très peu de temps.

L'obligation des Chemins économiques cote 414.

Bourse de Paris

Du 18 Mai 1893

Rente 3 0/0 a. t.	102 90	Brux. lib. 1888.	105 67
» sur H.	101 40	Non libéré 1888.	— —
» ser. III.	102 00	Ottomane.	— —
» 3.	101 —	» 1877 4.	— —
» 2 1/2.	— —	» 1886 4 1/2.	— —
Amortissable 4 1/2.	— —	Tournai 1874.	50 25
» 4.	— —	» 1880 3 1/2.	— —
» 3.	99 00	Gand 1868.	— —
Cs. com. 4 1/2.	116 25	» 1880.	106 —
» 4.	114 50	» 1883.	— —
» 3.	— —	Liège 1887.	— —
» 5 p. 1861.	— —	» 1890.	— —
» 2 p. 1868.	— —	» 1892.	104 —
Anvers 1887 lib.	104 25	» 1874.	102 —
Anv. libéré 1887.	— —	» 1879.	105 —

BOURSE DE LILLE

Du 18 mai 1893

Escomptes (Villes et départements)

Département du Nord 1870 (obl. 100) 108. — Lille 1877 (obl. 5.0), 503.

ACTIONS BANQUES ET DIVERSES

Benjamin Delgutte et Cie (a 500 f. p.), 480.

OBLIGATIONS DIVERSES

Tramways d'Anzin 1889 (a 500), 500. — Id. des Pourpeaux de Roubaix, (r. à 500), 500.

CHARBONNAGES (Actions)

Aniche 1/100 de denier, 4450. — Bully-Grenay a 1/6 ex. ancs, 2280. — Courrières et Dourges, 4215, 4220. — Douai 1/100 de denier, 4450. — Escarpelle (500 f. p.), 2300. — Ostricourt a 500 f. p., 315 fr.

GUERISON RADICALE des Maladies Secrètes et de la PEAU

ET DES MALADIES DE LA VOIE URINAIRE, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX

Traitement rationnel par

M. VANDENDRIESSCHE

MÉDECIN-PHARMACIEN

LILLE — LILLE

Pommade Antiherpétique

pour dartres, eczémas, démangeaisons, 2 fr. 20 le pot ; 6 fr. 50 par mandat-poste

Consultations GRATUITES

1, les jours, de 9 à 5 heures, par correspondance.

COALTAR saponiné LE BŒUF

DÉSINFECTANT, ANTIPARASITAIRE

Prend bienvenue de son emploi.

ADMIS DANS LES HOSPITAUX DE PARIS

Très efficace contre les piqûres, pustules, gangrènes, angines, anthrax, herpès, dartres, psoriasis, etc.

Aucun autre produit ne peut lui être préféré pour les soins hygiéniques du corps. Employé en lotions, ablutions, etc.

DÉJÀ DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES.

Le flacon de 500 gr. 1 fr.

A LA MAISON DE CONFIANCE

Fondée en 1848

REMONTOIRS REMONTOIRS

OR TRIBLÉ

Boîtes argent 8 fr.
Boîtes métal 15 fr.
25 francs
GARANTIS
MONTRES 100 fr. CHAINES, ALLIANCES, BIJOUX

ENVOI FRANCO